



Achat voiture de mon père décédé

Par CHINFILS

Bonjour à tous,

Mon père est décédé le 1/02 dernier. Ma mère et mes 2 s?urs acceptent que je rachète la voiture de papa, au prix de sa valeur actuelle comme je l'ai proposé en présence des 3. Etant la seule à conduire et à avoir un véhicule.

Seulement, puis-je traiter directement la transaction de vente avec ma mère, comme une vente classique de particulier à particulier ? ou faut-il que l'on passe par un notaire ?

Carte grise au nom de mon père, peut-elle signer pour lui ?

Merci d'avance pour votre retour

Par Henriri

Hello !

Lecture

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1480]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1480[ur
rl]

A+

Par CHINFILS

Merci Henriri !

Je vais lire tout ça,
Mais je ne suis pas héritière de la voiture, je veux juste la racheter à ma mère

Par Henriri

PS : alors dans le lien proposé il faut cheminer du point de vue de votre mère.

Par CHINFILS

Ok, je vais lire cela "à tête reposée" cette a-m
Merci beaucoup